

Futur Ecoquartier de la Jasse de Bernard

Compte-rendu de l'atelier 1 « Etablir un diagnostic partagé et proposer de grandes orientations pour le projet d'aménagement »

16 Décembre 2021 – Salle Louis Benoît – 18h30 à 21h

Contexte de l'atelier

La commune de Saint Hilaire-de-Brethmas porte un projet d'aménagement d'un écoquartier intégrant des logements sociaux sur la Jasse de Bernard. Ce projet vise à aménager un lieu à la fois mixte et respectueux de l'environnement, laissant une place importante aux mobilités douces et au « vivre-ensemble ». Le projet s'inscrit dans les démarches "Bourg-Centre Occitanie" et "Petites Villes de demain".

La commune souhaite co-construire ce projet avec les habitants et les acteurs locaux (commerçants, acteurs socio-professionnels) par le biais d'une concertation citoyenne. Ce compte-rendu retrace le déroulement et le contenu des échanges du 1^{er} atelier citoyen. Un 2^{ème} atelier sera organisé le 6 janvier 2022, et une réunion publique de restitution de l'avant-projet aura lieu fin février ou début mars 2022 (la date n'est à ce jour pas encore fixée).

Objectifs de l'atelier

L'atelier du 16 décembre avait pour objectifs de :

- Faire un diagnostic des points forts et des points faibles du site du futur écoquartier.
- Identifier les préoccupations et les besoins des citoyens (habitants et commerçants).
- Imaginer et s'accorder sur les grandes orientations du projet d'aménagement.

Participants

13 participants étaient présents à l'atelier. Parmi eux, ceux qui étaient (ou avaient été) élus ont confirmé participer en tant que « simples » citoyens, sans défendre de projet politique. Malheureusement aucun commerçant n'était présent. Il aurait fallu mobiliser ce public dans un temps spécifique avant le 2^{ème} atelier, pour qu'ils puissent s'exprimer sur le diagnostic, mais le calendrier serré du projet ne nous le permet pas. **Le compte-rendu sera donc diffusé auprès des commerçants de la Jasse de Bernard pour être complété. Et nous porterons une attention particulière à la mobilisation de ce public dans l'atelier 2 (l'horaire de l'atelier sera décalé).**

Les membres de l'équipe projet présents étaient des agents et élus de la commune de St Hilaire-de-Brethmas, une représentante de la SPL30 (mandataire des études), une représentante d'Ex-et-Terra (architecte-urbaniste-paysagiste) et une animatrice de Lisode (concertation).

Déroulement de l'atelier

Horaire	Etape
18h30	Accueil des participants
18h45	Mot d'introduction du maire
18h50	Brise-glace de présentation
19h10	Diagnostic sur carte en sous-groupes
20h15	Visions souhaitable et non souhaitable du futur
20h45	Evaluation de l'atelier
21h00	Clôture de l'atelier

Introduction

Parmi les participants, 3 personnes n'étaient pas présentes à la réunion de lancement de la concertation. Le maire de Saint Hilaire-de-Brethmas a donc rapidement rappelé l'origine du projet : la nécessité d'aménager des logements sociaux et la préemption de terrains par l'Etablissement Public Foncier. Il a expliqué le **souhait de la commune d'éviter de construire seulement « des barres de logements sociaux », et de mener plutôt une réflexion globale pour concevoir un quartier intergénérationnel, agréable pour ses habitants et usagers, à vocation de développement durable.** Il a rappelé que des études environnementales étaient en cours pour connaître le nature des terrains, la faune et la flore et mieux évaluer le risque inondation.

Une participante possédant des terrains concernés par le projet, a demandé si ces derniers étaient intégrés au projet. Ils ne sont, à ce jour, pas intégrés dans le périmètre de l'écoquartier.

Une autre participante a demandé si l'étude environnementale était disponible, le maire lui a répondu que l'étude était en cours de réalisation, et encore non diffusable à ce stade.

Brise-glace

L'animatrice a demandé aux participants d'écrire sur un carton un mot ou une impression qui leur venait en tête lorsque l'on parlait d'écoquartier.



Les aspects évoqués ont été :

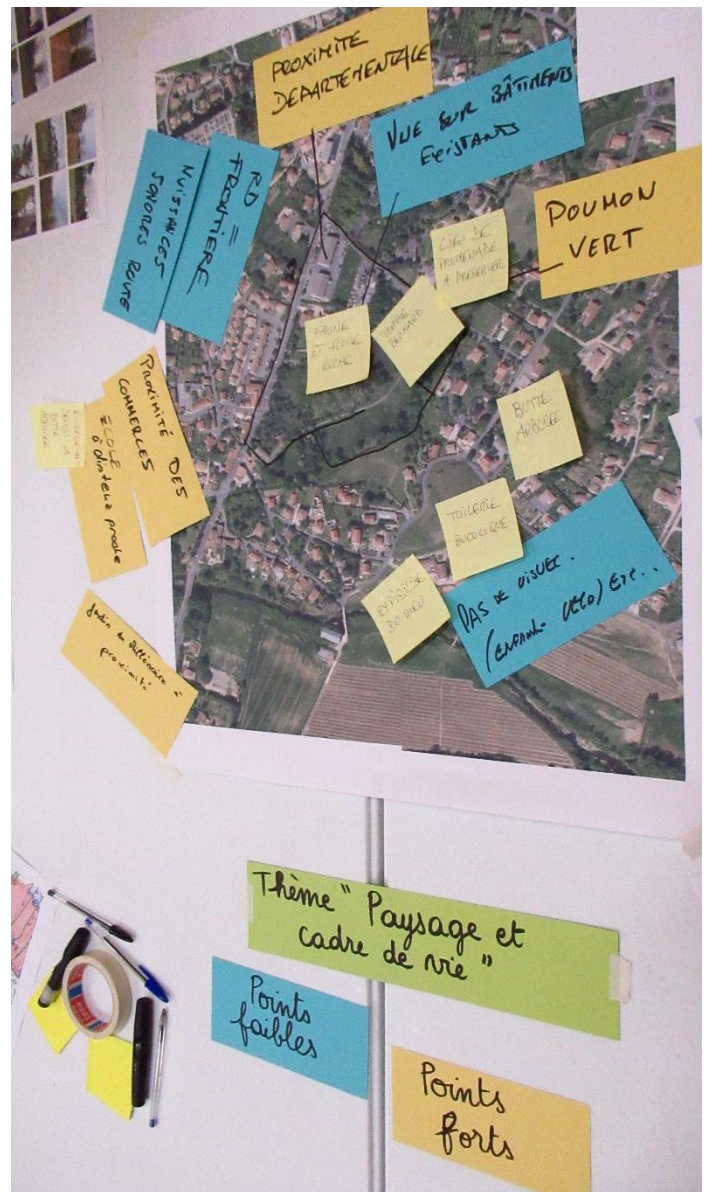
- Le respect de l'Environnement et le maintien d'une certaine naturalité,
- Un habitat et des bâtiments écologiques, modernes et agréables (pas trop concentrés),
- La prise en compte des besoin humains,
- La proximité, la convivialité et le lien intergénérationnel.

Diagnostic sur carte en sous-groupes

Suite au brise-glace, les participants ont travaillé collectivement sur un état des lieux du site de la Jasse de Bernard et de ses alentours proches.

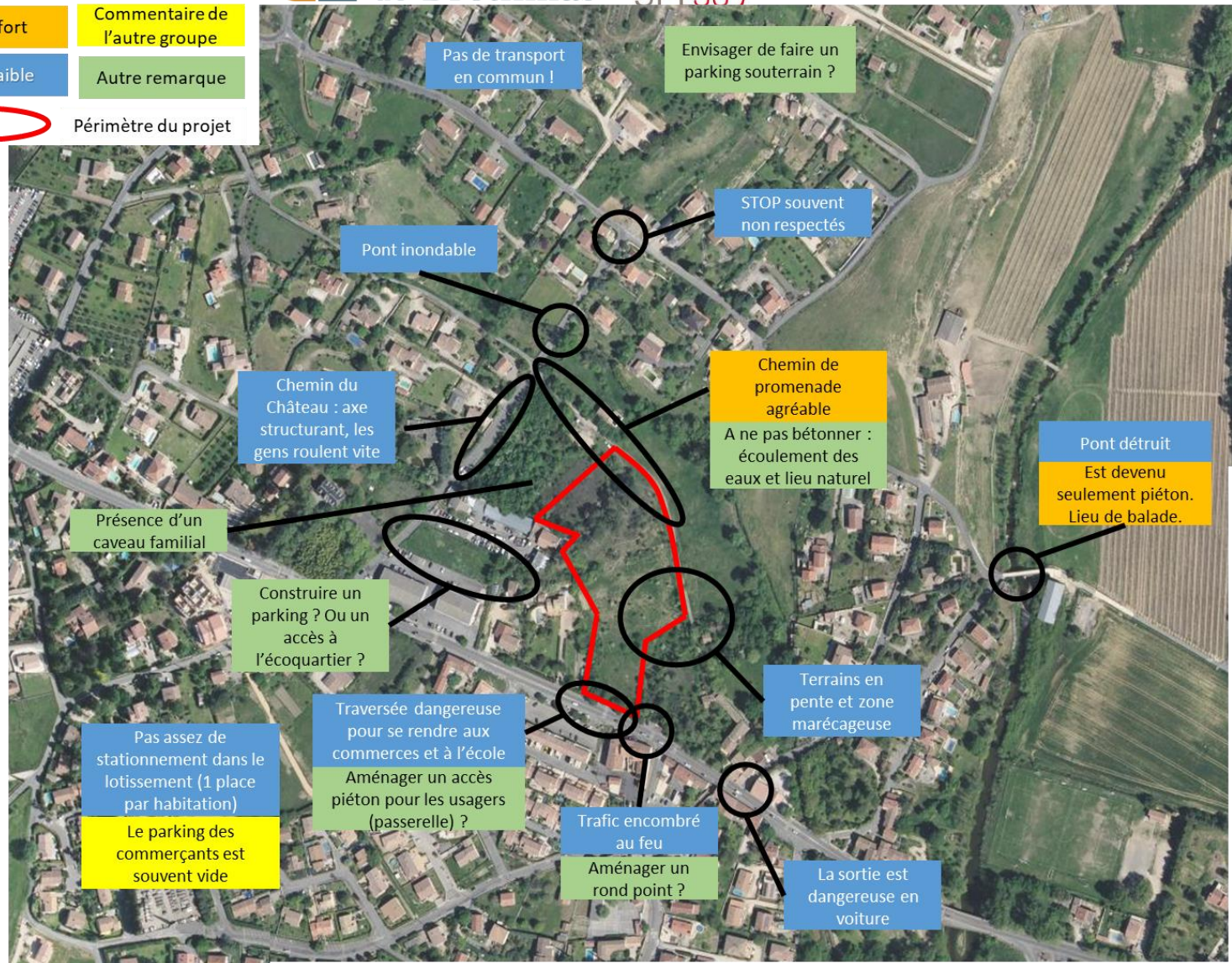
L'animatrice a demandé aux participants de se séparer en deux groupes équilibrés pour travailler sur deux cartes du territoire de la Jasse. La 1^{ère} carte servait de support pour faire un diagnostic thématique sur « les accès, les cheminements et le stationnement » et la 2^{ème} carte pour faire un diagnostic thématique sur « le cadre de vie et les paysages ». Les participants étaient invités à noter les points forts et les points faibles des éléments existants sur le site, pour chacune des 2 thématiques. Les points forts ont été traités en 1^{er}, sur des cartons jaunes, et les points faibles en 2nd, sur des cartons bleus. Les cartons ont été disposés autour de la carte et reliés par un trait à la zone concernée.

Au bout de 25 minutes, les deux groupes ont échangé de carte. L'animatrice en charge de chacune des tables a exposé au nouveau groupe les discussions précédentes, et les participants ont pu indiquer les points d'accord et de désaccord. Ils ont pu ensuite compléter le diagnostic avec de nouveaux cartons (Les photos des rendus des 2 diagnostics se trouvent ci-dessous).



Résultat du diagnostic thématique « Accès, cheminements et stationnement »

- Point fort
- Commentaire de l'autre groupe
- Point faible
- Autre remarque
- Périimètre du projet



Résultat du diagnostic thématique « Paysage et cadre de vie »

- Point fort
- Point faible
- Périmètre du projet
- Commentaire de l'autre groupe
- Autre remarque



Visions souhaitables et non souhaitables du futur

Pour chacune des thématiques, les animatrices ont identifié 2 à 3 grands enjeux. Ces enjeux ont été affichés, reformulés et validés avec les participants. Puis la discussion a été ouverte sur le développement souhaitable et non souhaitable de ces enjeux dans le futur. Les résultats sont retranscrits ci-dessous :

Enjeu « Accéder à l'écoquartier et le relier au centre-ville et à l'extérieur de Saint Hilaire-de-Brethmas »

Aménager un accès piéton sécurisé à l'écoquartier (par exemple au-dessus de la départementale).

Enjeu « Sécuriser tous les usagers »

Privilégier la place des piétons.

Enjeu « Préserver le patrimoine paysager »

- Conserver les arbres ou en replanter.
- Conserver la butte avec les pins.

Enjeu « Préserver le patrimoine architectural »

Conserver une unité architecturale (briques par exemple).

Enjeu « Aménager un lieu convivial, agréable et de rencontre »

- Réserver des locaux pour des artisans d'art.
- Concevoir un ou des habitats partagés.
- Aménager une piscine municipale (*tous les participants n'étaient pas d'accord avec cette proposition*).
- Eviter ou réduire les nuisances sonores.
- Proposer des activités qui développent le lien intergénérationnel.
- Avoir des jardins partagés.

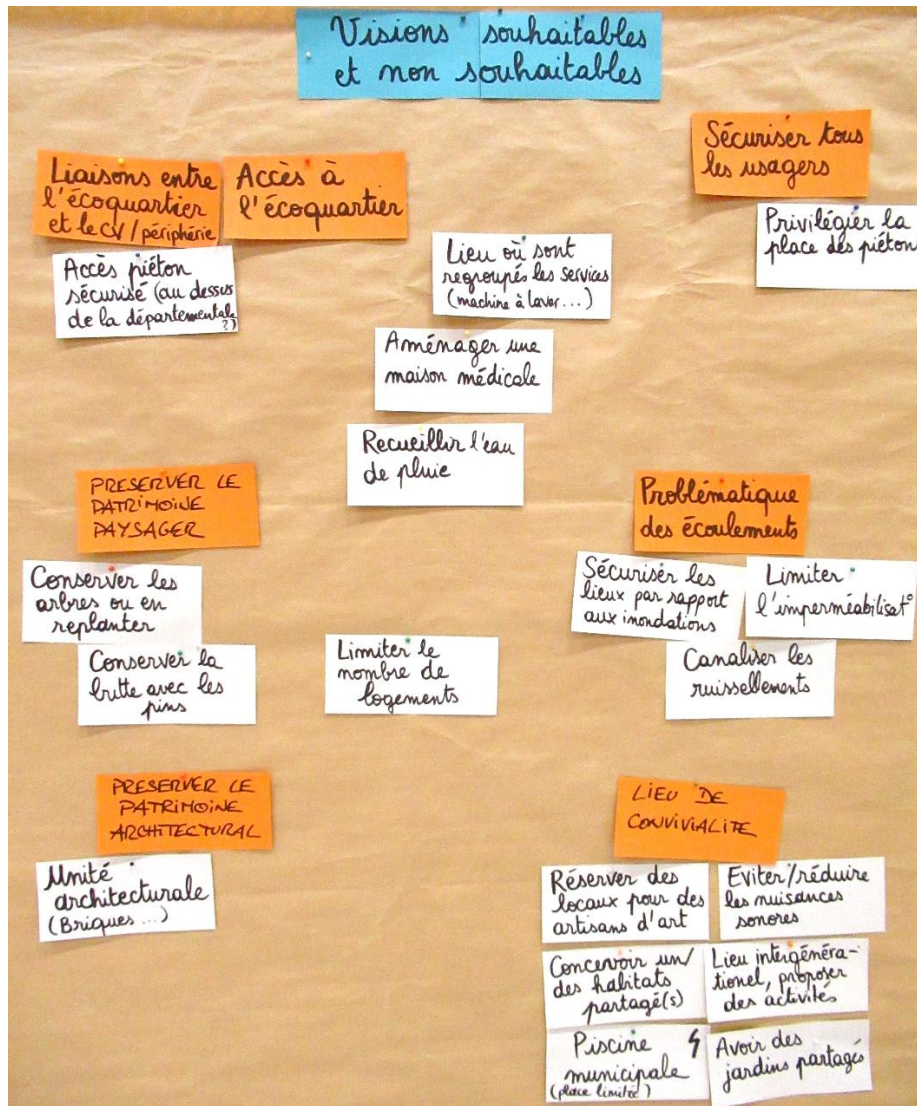
Enjeu « Gérer le risque inondation et le fonctionnement hydraulique du site »

- Sécuriser les lieux par rapport aux inondations.
- Limiter l'imperméabilisation.
- Canaliser les ruissellements.
- Recueillir l'eau de pluie.

Enjeu « Développer des services de proximité »

- Regrouper dans un même lieu les services qui peuvent être mutualisés : laverie, tabac...
- Aménager une maison médicale.

Ces propositions constituent les grandes orientations que les participants souhaitent donner au projet d'écoquartier. Elles seront étudiées par l'équipe des urbanistes paysagistes.



Evaluation de l'atelier

Les participants ont été invités à évaluer de façon anonyme l'atelier, en répondant à 4 questions. Tous les participants ont trouvé qu'ils avaient pu s'exprimer dans l'atelier et que les animateurs étaient neutres. Ils ont tous estimé avoir appris des choses, sauf un(e) d'entre eux. En revanche, 5 participants n'étaient pas sûrs de l'utilité de l'atelier. Le lien entre les résultats de cet atelier et les esquisses des urbanistes-paysagistes devra être établi dans l'atelier 2.

EVALUATION			
	OUI	JE NE SAIS PAS	NON
J'ai pu m'exprimer pendant l'atelier	XX XX XX XX XX XX		
Les animateurs étaient neutres	XX XX XX XX XX		
L'atelier a été utile	XX ???	XX	
J'ai appris des choses	XX XX XX XX XX XX		X

Suites de l'atelier

Le 2^{ème} atelier citoyen se déroulera en salle Louis Benoît le 6 janvier 2022. Il aura pour objectifs :

- De présenter une ou deux esquisses du projet d'aménagement du futur écoquartier.
- De discuter des points forts et des points à améliorer de cette(ces) esquisse(s).
- De compléter cette(ces) esquisse(s).